Informations reçues de l'association Non au POCL- 25 mars 2018



Quand un projet inutile et obsolète, devient le phantasme de certains élus...

Cela fait 7 ans que le projet de seconde ligne LGV dit POCL a été initié, dans la foulée du Grenelle de l'environnement et d'une « appétence » de certains élus pour les grands travaux.

Cela fait 7 ans que notre association se bat contre ce projet inutile dont l'argument principal, à savoir la saturation de la ligne historique LGV Paris-Lyon, n'a jamais été avérée. Annoncée pour 2020 puis pour 2035, elle est dorénavant reportée à 2038 voire plus, du fait notamment de la mise en place du système d'exploitation ERTMS49 et de l'entrée en service de matériels TGV plus capacitaires.

Cela fait 7 ans que nous demandons l'abandon de ce projet pour privilégier la modernisation des lignes existantes en infrastructure et en matériels. Ce qui, pour tous les habitants du Grand Centre de la France, répondrait de façon moins onéreuse, plus rapide et donc plus efficace, au désenclavement de nos régions. Ce qui leur donnerait l'accès au progrès, le vrai progrès pour tous.

Suite aux différents positionnements, du gouvernement, des différentes instances comme la Cour des Comptes, des rapports Duron et Spinetta, de la dette de la SNCF (plus de 46,6Milliards d'€uros) et de la prise de conscience par tous de la vétusté du réseau, infrastructures et matériels, nous pensions que ce projet allait vers l'abandon. Nous avions réagi favorablement au rapport Duron par un communiqué de presse et une conférence de presse à Bourges le 16 février, à laquelle différents médias ont participé, mais qui n'ont jamais rien diffusé ?

Malheureusement un groupe d'élus fédérés autour de l'association TGVGCA dont le président est le M. le Sénateur Rémy POINTEREAU fait le forcing auprès du Président de la République, du gouvernement et des élus, pour que le projet soit réactualisé et finalisé. Dans un premier temps ils ont envoyé une lettre au Président de la république, signée par M. le Sénateur et les Présidents des régions : lle de France, Centre- Val de Loire, Rhône-Alpes-Auvergne, pour demander la reprise de ce projet. Ils se sont réunis au Sénat le mercredi 14 mars, pour demander le réexamen de la date de programmation, réunion largement relayée dans les colonnes de la presse locale (Le Berry, La Nouvelle République, etc..)

Nous avons réagi par courriers à cette action auprès du Président de la République, de Madame la ministre chargée des transports et du Président de la région Centre Val de Loire.

Nous avons diffusé ces courriers auprès des 35 députés, des 35 sénateurs, des

élus territoriaux régionaux et départementaux et 470 mairies concernées par ce projet.

Vous pouvez consulter tous ces documents et nos arguments, sur notre site internet : www.non-au-pocl.fr .

Le combat, notre combat est donc loin d'être suspendu, au contraire il nous faut rassembler nos forces afin d'obtenir l'abandon définitif de ce projet et la mise en place des alternatives, qui sont la modernisation en infrastructures et en matériels de toutes les lignes existantes.

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le 28 avril 2018 à Jars (18260), Salle de la mairie à 10h, Nous aurons plaisir à vous recevoir pour décider de nouvelles actions.

Association NON au POCL

déclarée à la Préfecture du Cher sous le N° W 1810033706 Siège : Mairie de jars Route de Sury es Bois 18260 JARS

mail: contact@non-au-pocl.fr